

Politique covoiturage du Département de la Gironde



Club déplacements transport
Journée technique sur le covoiturage
courte et moyenne distances
Bordeaux le 23 novembre 2017



Contexte

Chaque jour 250 000 véhicules entrent dans la métropole bordelaise en provenance des territoires périphériques.

Taux moyen d'occupation de 1,2 personne par véhicule dans l'agglomération bordelaise (enquêtes déplacements).

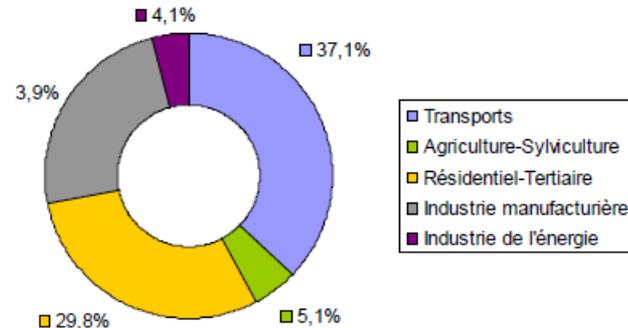
Une évolution de la circulation plus marquée sur les axes en direction et en périphérie de Bordeaux.

Croissance démographique : + 15 000 habitants/an en Gironde et étalement urbain.

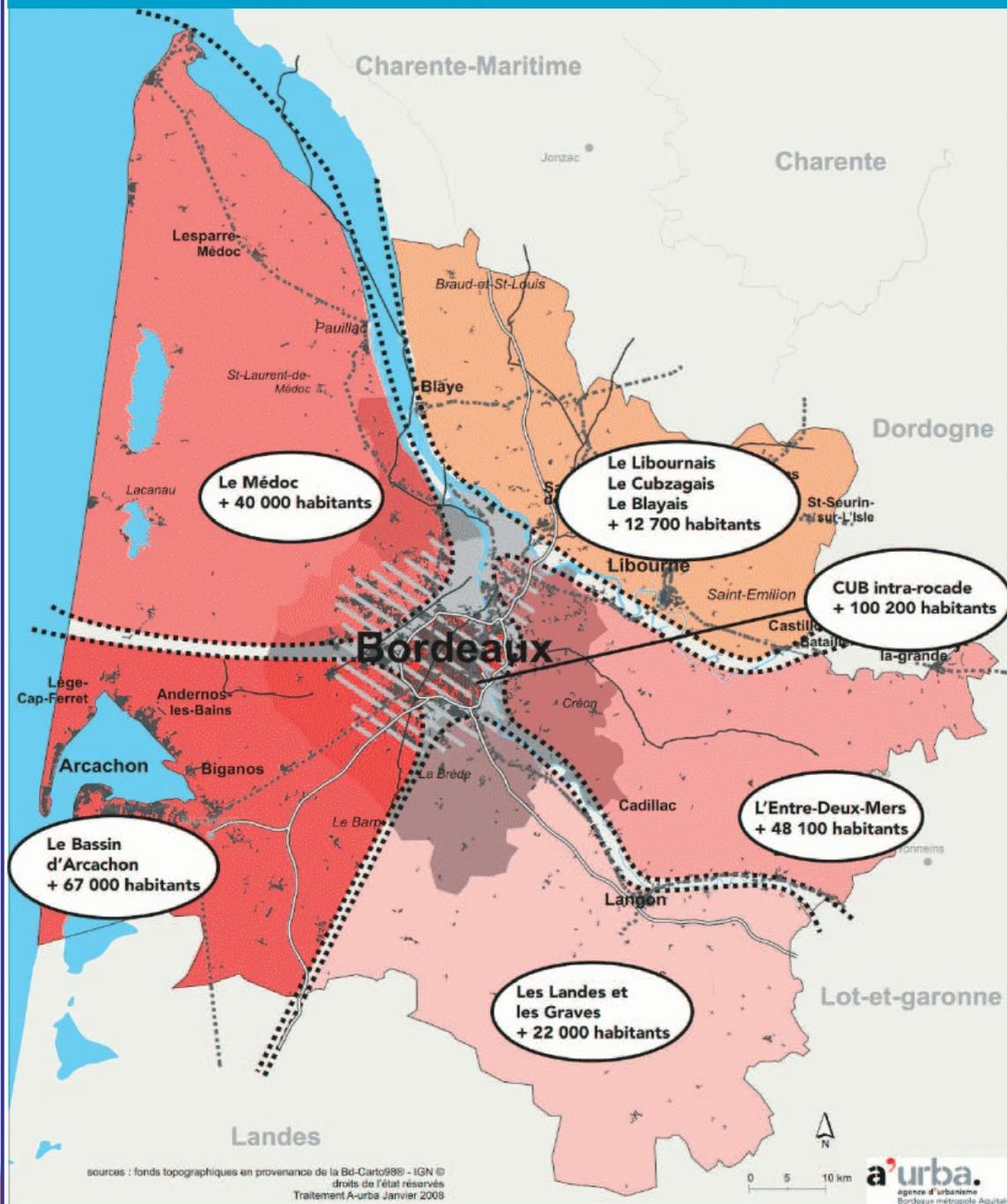


Chaque jour près de
1000 fois le tour de
la terre à plus de **80%**
en voiture

Contribution sectorielle 2007



37% des
émissions de GES
pour le transport



PROSPECTIVE : PROJETS D'ACCEUIL DES SCoT

Enjeux

Obligations réglementaires : loi de transition énergétique, qualité de l'air, bruit, PDE/PDIE, PDA, labellisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Obligation pour les AOM d'élaborer un schéma de développement des aires de covoiturage.

Rôle social du covoiturage : aide au déplacements pour les seniors, chômeurs.

Des infrastructures et des ressources financières à optimiser.

Livre Blanc des Mobilités à l'horizon 2030 : la route vecteur des mobilités durables (vélo, transport collectif, voiture partagée).



Bilan de l'Acte I

Plan départemental de covoiturage 2011

Délibération du 19/12/2011 qui fixe les principes d'intervention d'aménagements d'aires de covoiturage.

Le Département chef de file du covoiturage en Gironde. Plan Coordonné de Covoiturage inscrit dans la Charte des mobilités de l'agglomération bordelaise signée le 6 février 2015.

Politique du Département volontariste : Partenariats réalisés avec les Communes, Communautés de Communes, Sociétés concessionnaires d'autoroutes et centres commerciaux.

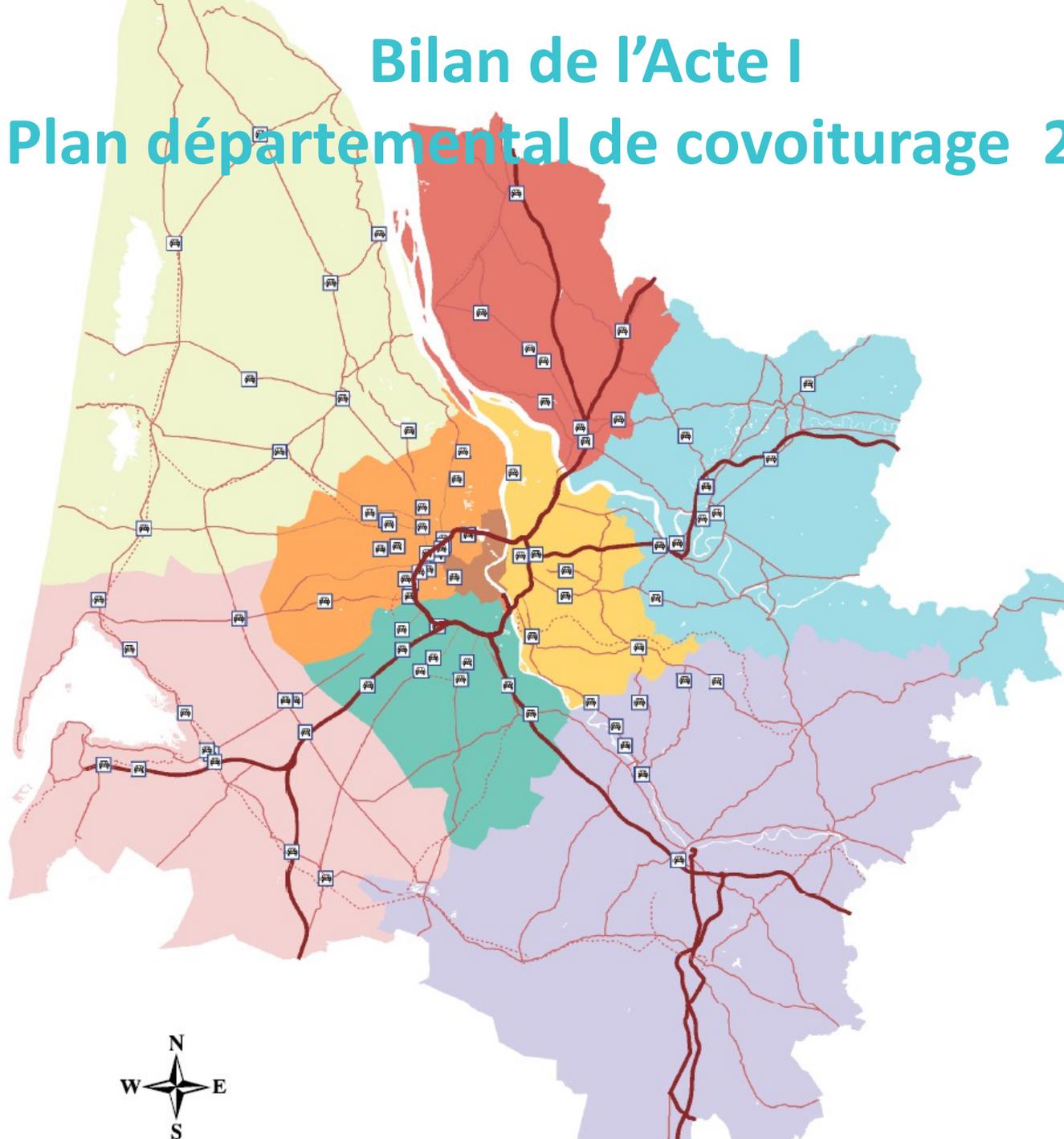
Signalisation des aires de covoiturage homogène Transgironde.

Intermodalité prise en compte : desserte avec lignes de Bus , TER, Transgironde et pistes cyclables.



Bilan de l'Acte I

Plan départemental de covoiturage 2011



Bilan de l'Acte I

Plan départemental de covoiturage 2011



Etat d'avancement de mise en œuvre des aires de covoiturage en Gironde au 4 septembre 2017

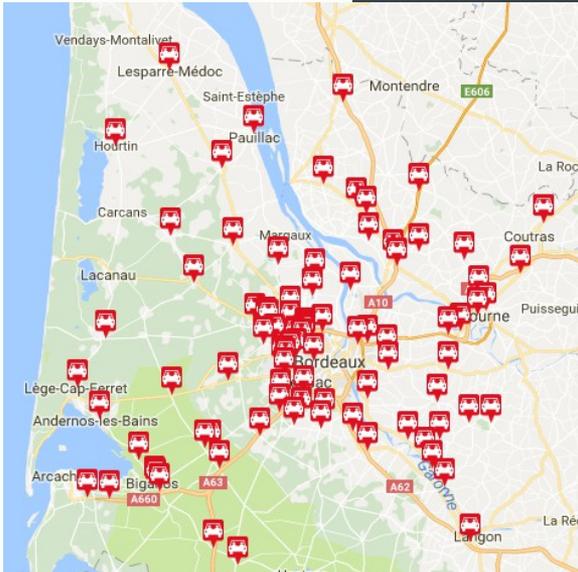
Nombre d'aires en service proche autoroutes : (soit 621 places de stationnement)	15
Nombre d'aires en service sur RD et voies secondaires : (soit 955 places de stationnement)	73
Nombre total d'aires en service : (1644 places de stationnement et 51 aires Transgironde)	88

Le Département a investi plus d'un million d'euros.



Site internet dédié au covoiturage

<http://covoiturage.transgironde.fr/>



POUR ALLER TRAVAILLER ET ETUDIER



En savoir + !

POUR VOS LOISIRS ET SORTIES



En savoir + !

ACTUALITÉS



En savoir + !

Derniers covoiturages

Saint-Jean-... → Pessac

Panorama Covoiturage

Découvrez notre carte interactive

Multipliez vos chances !

Si vous ne trouvez pas d'annonce correspondant à votre besoin.

Bilan de l'Acte I

Evaluation de la pratique covoiturage en 2014 :

LES AIRES : Synthèse enquête
utilisateurs des aires

Motif :
95% Dom-travail

Taux d'occupation :
2,7

Ancienneté de
pratique :
79% depuis plus
d'un an

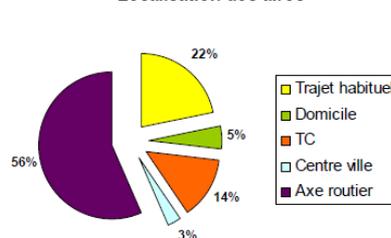
Moins d'un tiers
utilisent des aires
« officielles »

Distance moyenne pour
les covoitureurs (aller) :
35,4 km

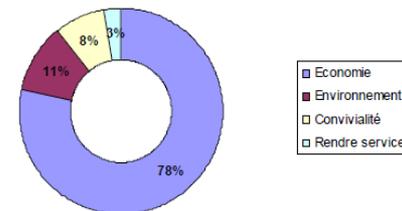
Pratique covoiturage:
8% occasionnel
3,8 AR/semaine en
covoiturant

LES AIRES : Synthèse enquête
utilisateurs des aires

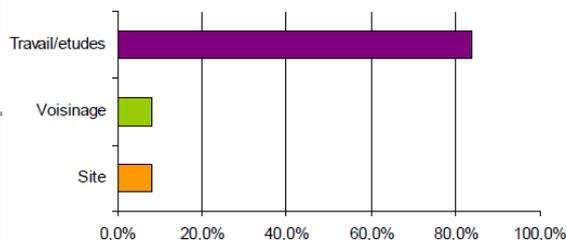
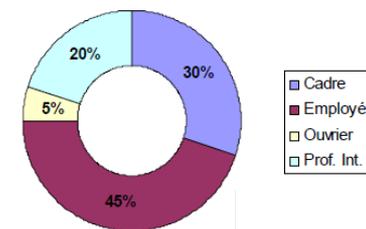
Localisation des aires



Motivation à covoiturer



Catégorie socio-professionnelle



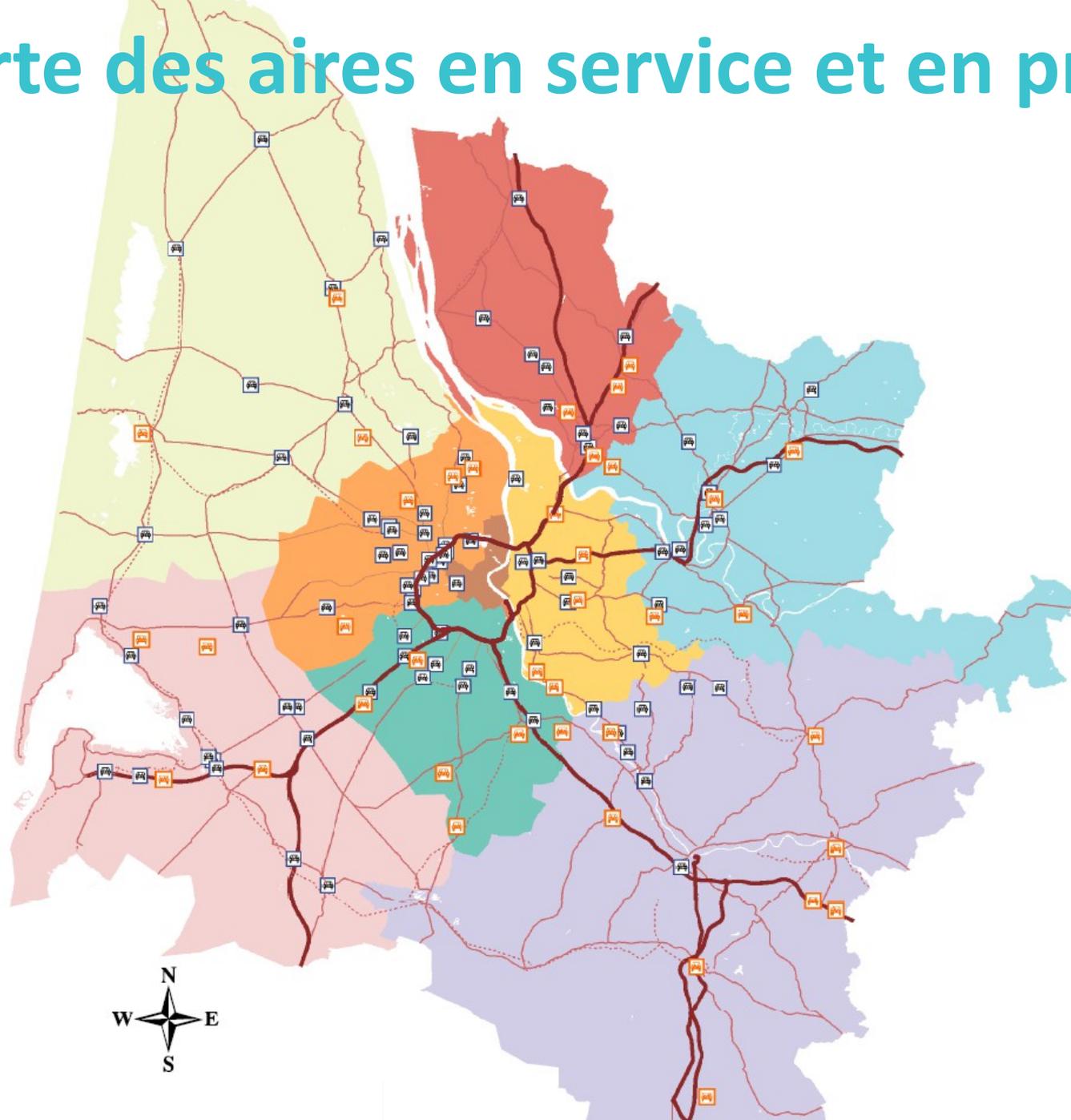
Acte II - Plan de relance 2017

Objectifs de l'acte II covoiturage :

- Soutenir une mobilité durable à travers une offre plurimodale (covoiturage, vélo, cars Transgironde, ...).
- Renforcer le déploiement des aires de covoiturage à proximité des grands axes.
- Réaffirmer le développement des partenariats.
- Donner place aux innovations technologiques favorables au développement durable et aux services offerts sur les aires.



Carte des aires en service et en projet

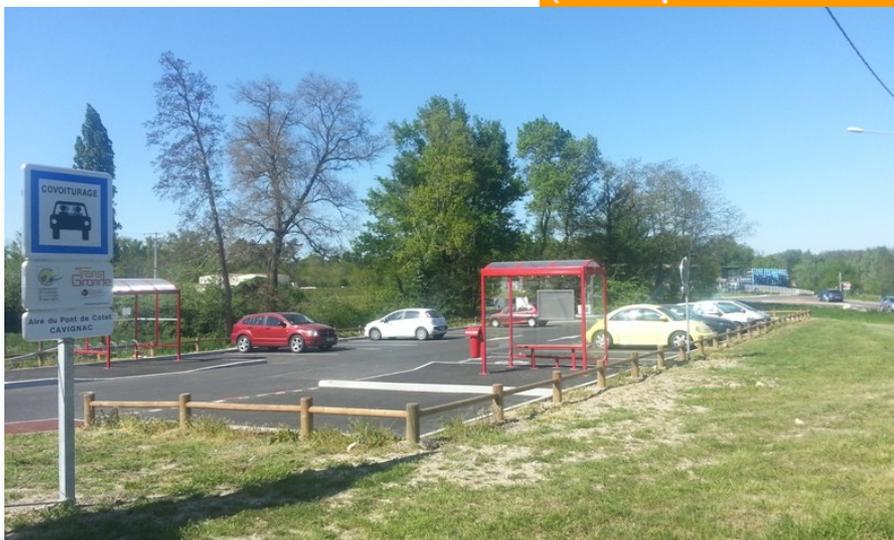


Acte II - Plan de relance 2017



Etat d'avancement de mise en œuvre des aires de covoiturage en Gironde au 4 septembre 2017

Nombre d'aires en projet, mise en service prévu en 2017 : (180 places dont une aire de 45 places sur RD 106)	10
Nombre d'aires en projet, date de mise en service non définie : (1211 places dont 14 aires proches autoroutes soit 759 places)	41
Total :	139



Investissement de 2.5 M€ sur la période 2017/2020.
1 M€ sur la période 2020/2022.



Acte II - Plan de relance 2017

Innovations technologiques :

Projets d'ombrières photovoltaïques.

Bornes de recharge pour véhicules électriques en partenariats avec CDC.



Et maintenant ?

Notre objectif est de faire de la voiture individuelle le 1er support du transport collectif : tendre vers 2 occupants par véhicule (contre 1,2 aujourd'hui)

- **Mettre en place les infrastructures adaptées : aires de covoiturage, voies réservées aux véhicules à fort taux de remplissage, accès réservés aux parcs relais**
- **Rationaliser les plateformes de mise en relation**
- **Faire de la pédagogie**

Des évolutions législatives qui permettent d'expérimenter

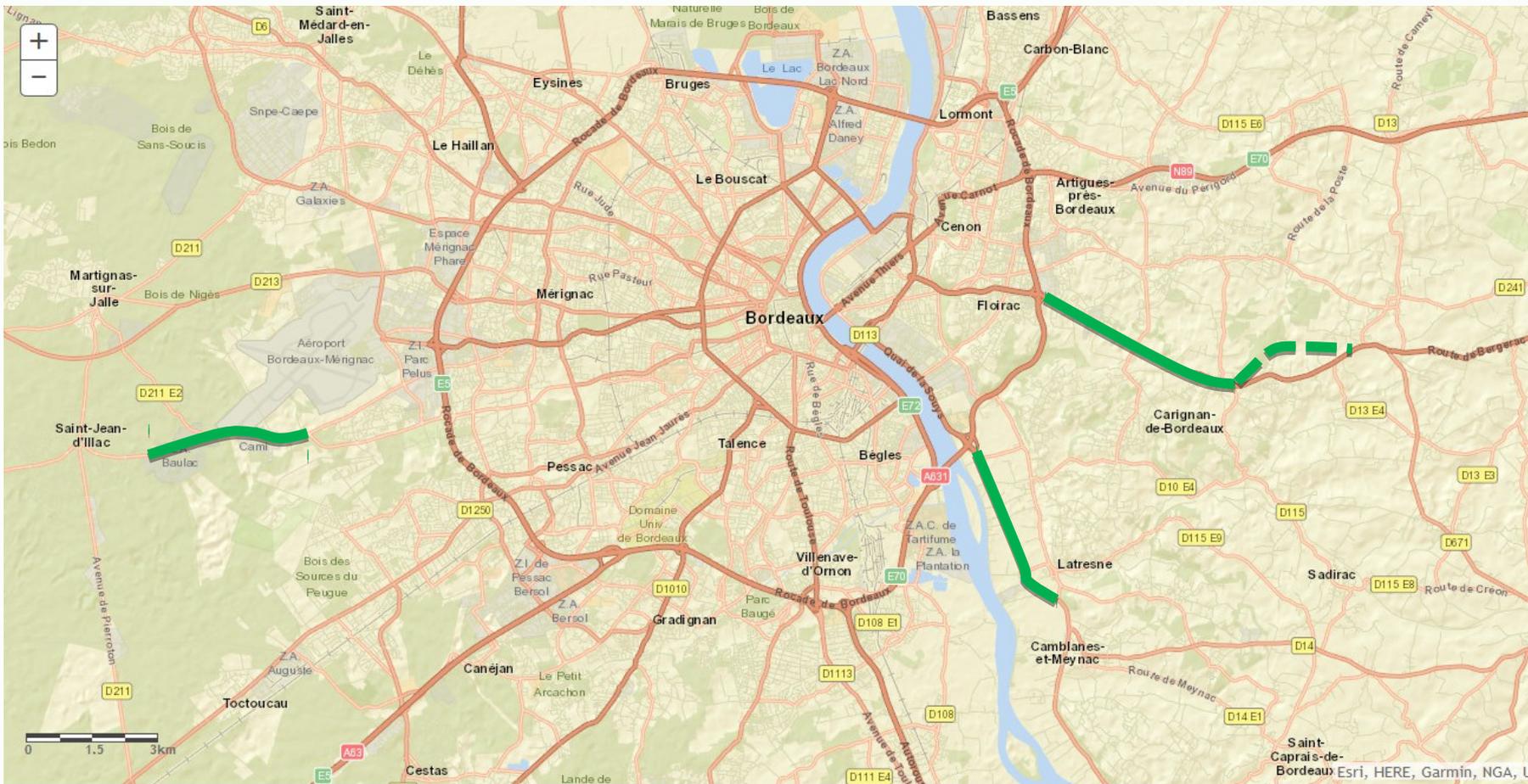
La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 modifie la définition du covoiturage :

Le covoiturage est l'utilisation en commun d'un véhicule par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte (article L3132-1 du code des transports).

Art 52 de la LTECV : « Dans des conditions fixées par l'autorité chargée de la police de la circulation, les véhicules particuliers utilisés en covoiturage peuvent bénéficier de conditions de circulation privilégiées »

Expérimentons à large échelle

Etude de faisabilité pour voies réservées aux véhicules à fort taux de remplissage sur les RD 106, RD 113 et RD 936 ... avant l'A63 et la rocade ?



Expérimentons à large échelle

La réussite de ces projets nécessite de faire émerger à moyen terme une doctrine réglementaire et technique encadrant leur mise en œuvre.

Nécessite également l'apparition de dispositifs de contrôle de l'utilisation de ces voies : cf expérimentation d'un capteur du nombre d'occupants dans les véhicules menée dans le cadre de l'appel à projet innovation du CIRR en 2015 :

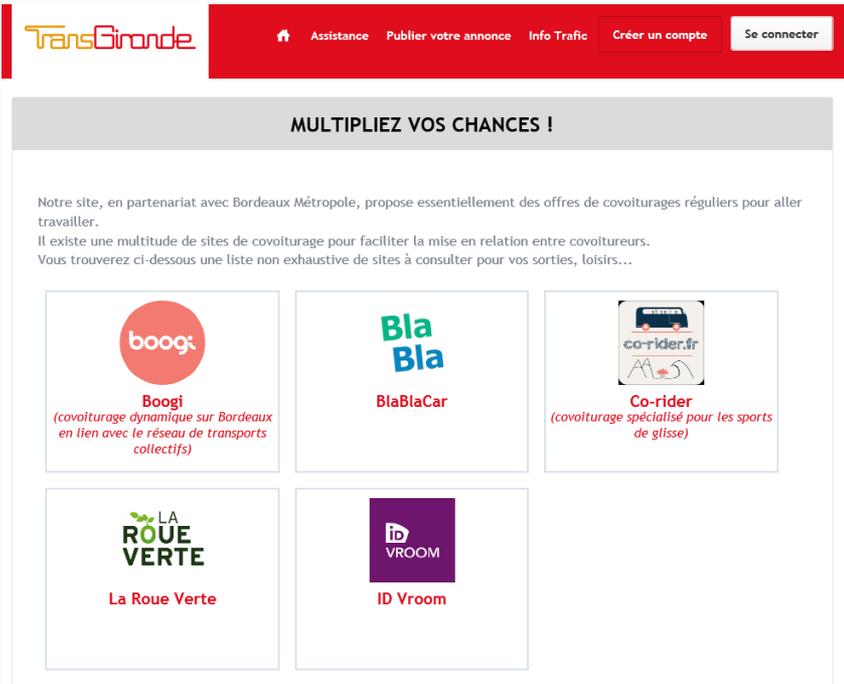
« Le capteur Sakhar permet une classification correcte des véhicules de l'ordre de 90%. Parmi les véhicules légers détectés, le taux de détection de nombre d'occupants est d'environ 96%. » (conclusions de l'expérimentation)

Incitation au covoiturage

Coordination des actions des différents AOM : Etat, Bordeaux Métropole, Région, Département et EPCI.

Nouvelle évaluation départementale des pratiques du covoiturage en 2018.

Réflexion en cours pour la reconduction d'enquêtes déplacements partenariales en 2019/2020.



TransGironde Assistance Publier votre annonce Info Trafic Créer un compte Se connecter

MULTIPLIEZ VOS CHANCES !

Notre site, en partenariat avec Bordeaux Métropole, propose essentiellement des offres de covoitages réguliers pour aller travailler.
Il existe une multitude de sites de covoiturage pour faciliter la mise en relation entre covoituteurs.
Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de sites à consulter pour vos sorties, loisirs...

- boogi**
Boogi
(covoiturage dynamique sur Bordeaux en lien avec le réseau de transports collectifs)
- Bla Bla**
BlaBlaCar
- co-riider.fr**
Co-riider
(covoiturage spécialisé pour les sports de glisse)
- LA ROUE VERTE**
La Roue Verte
- ID VROOM**
ID Vroom



Consultation publique
Votre avis est essentiel

Le Département de la Gironde conduit une enquête sur les **pratiques du covoiturage** et l'utilisation **des aires de stationnement**.

Pour nous aider dans cette démarche, nous vous invitons à répondre à un questionnaire en ligne :

gironde.fr/covoiturage

Merci de nous aider à améliorer les solutions de mobilité en Gironde

TransGironde
Gironde LE DEPARTEMENT
gironde.fr

Incitation au covoiturage

Développement du covoiturage dynamique, auto-stop.

Sensibilisation, communication institutionnelle, évènementiel.

Evolutions législatives : obligation d'élaborer un plan de mobilité pour les entreprises regroupant plus de 100 salariés sur un même site : Club de la mobilité (ADEME, Bordeaux Métropole et la CCI Bordeaux Gironde).



JE COVOITURE
au quotidien



**TOUT CONDUIT AU
COVOITURAGE**

**J'ACCOMPAGNE LE CHANGEMENT
DANS MON ENTREPRISE**

CM LE CLUB DE LA MOBILITÉ

BORDEAUX MÉTROPOLE

CCI BORDEAUX GIRONDE

ADEME

Gironde
LE DÉPARTEMENT

COVOITURAGE.
TRANSGIRONDE.FR



FAITES SAUTER LES BOUCHONS



Et maintenant, je fais comment pour développer la pratique du covoiturage sur mon territoire ?

- Proposez un lien vers la plateforme de mise en relation : **COVOITURAGE.TRANSIRONDE.FR** sur votre site Internet en intégrant le widget téléchargeable.
- Référez vos **ÉVÈNEMENTS** sportifs, culturels... sur la plateforme.
- Devenez **TERRITOIRE PARTENAIRE** et créez une communauté de covoiturage sur votre territoire au travers d'une page dédiée et personnalisable.
- Demandez le kit de communication : « **JE COVOITURE AU QUOTIDIEN** » pour sensibiliser : affiches, plaquettes, bannières...
- Bénéficiez d'un **ACCOMPAGNEMENT** pour vos actions en faveur du covoiturage.

Gironde
LE DÉPARTEMENT
gironde.fr

Politique covoiturage du Département de la Gironde

Merci pour votre attention



Club déplacements transport
Journée technique sur le covoiturage
courte et moyenne distances
Bordeaux le 23 novembre 2017

